

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le **Mardi 22 Décembre 2020 à 19h00**, salle polyvalente de Gonnevillle, sous la présidence de Monsieur Jean-Robert LAMARRE, Maire.

**Étaient présents :** Jean-Robert LAMARRE, Yohann AUBRY, Jean-Marie BARBÉ, Véronique BESSELIÈVRE, Octave DUGOUCHET, Laurence GOBÉ, Philippe LE CLECH, Odile LEBUNETEL, Guy LEPREVOST, Jean-Paul MAHIER, Roger PONCET, Françoise QUENAULT, Aurélie SAUNIER, Christine VARIN et Angélique VAN HAVERBEKE.

**Absents excusés :** Fanny CASTEL, Patrice GOMERIEL, Sandrine HARDOUIN (*pouvoir donné à Jean-Marie BARBÉ*), Christophe JOLIVEL (*pouvoir donné à Philippe LE CLECH*), Maïté LEBUNETEL, Dorothée PETIBON (*pouvoir donné à Jean-Robert LAMARRE*), et Serge PILLET (*pouvoir donné à Jean-Robert LAMARRE*).

**Absent :** Clovis FALLON.

**Secrétaire de séance :** Véronique BESSELIÈVRE

### 1. **Modification budgétaire**

L'article 165 – *dépôts et cautionnements reçus* du chapitre 16 fait apparaître un solde négatif de 510.00 €.

Cet article représente le remboursement de la caution à un locataire partant.

Tous les articles du chapitre 21 – *immobilisations corporelles et incorporelles* présentent un solde disponible négatif sauf les articles 2116 – *cimetières* (+ 20 000.00 €) et 2132 – *immeuble de rapport* (359.82 €)

À ce jour, le chapitre 21 fait apparaître un disponible d'un montant de 2 323.60 €.

Afin d'équilibrer la situation financière de l'année 2020, Monsieur le maire propose la modification budgétaire suivante :

	<b>Article</b>	<b>Budgétisé</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Disponible</b>	<b>Modifications</b>
<b>Dépenses d' Investissement</b>	165	0	510.00 €	-510.00 €	+ 1 510.00 €
	21312	0	1342.92 €	- 1 342.92 €	+ 2 000.00 €
	21318	0	1 851.60 €	-1 851.60 €	+ 2 500.00 €
	2132	1 851.60 €	1 491.78 €	359.82 €	+ 2 500.00 €
	2151	0	2 786.40 €	2 786.40 €	+ 3 000.00 €
	21568	4 000.00 €	7 636.80 €	-3 636.80 €	+ 4 000.00 €
	2158	0	1 206.00 €	-1 206.00 €	+ 1 300.00 €
	2183	0	5 025.78 €	-5 025.78 €	+ 6 000.00 €
	2184	0	139.90 €	-139.90 €	+ 200.00 €
	2188	0	2 046.82 €	-2 046.82 €	+ 3 000.00 €
	1641	87 134.60 €	86 133.97 €	+ 1 000.63 €	-1 000.00 €
	2315	481 153.80 €	178 422.05 €	302 731.75 €	-25 010.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix des présents et des représentés, APPROUVE la modification budgétaire ci-dessus.

## 2. Questions diverses

### **La Commission Communication & Information Municipale**

Une réunion de la commission est prévue pour la relecture de la Gazette avant son édition le 23 Décembre 2020.

Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal seront bientôt consultables sur l'application Panneau Pocket.

### **Le Pont de la Fonderie**

Une aide technique a été demandée auprès du Conseil Général pour les travaux du Pont de la Fonderie. La rectification de cette voirie départementale et de son accès nécessite une étude approfondie et, sans doute, de lourds travaux qui ne pourront pas être réalisés immédiatement mais seront intégrés dans les prévisions des travaux.

### **Les eaux pluviales**

Un conseiller municipal attire l'attention de l'adjoint à la voirie sur la nécessité de vérifier une buse « pont » sur la route de Quettehou. L'adjoint interviendra auprès de la DDTM pour contrôler cette buse.

## **La Commission Urbanisme & Environnement**

Un projet de création de panneau nominatif pour chaque chasse de la commune est en étude. Ce projet permettant un accueil des promeneurs dans la Commune comporte plusieurs idées telles que d'envisager :

- Une cartographie afin de recenser tous les chemins,
- Une inscription auprès du *Plan Départ Itinéraire Promenade et Randonnée* (PDIPR).
- De se rapprocher de la Commune de Fermanville concernant les pancartes nominatives.

La séance est levée à 19h37.

La Secrétaire de Séance,  
Véronique BESSELIÈVRE

Le Maire,  
Jean-Robert LAMARRE